



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir que je vous présente, comme chaque année, le rapport d'activité des services de la Ville.

Les différentes actions menées par les services municipaux y sont présentées. Cette activité, engagée sous l'impulsion des élus, est la concrétisation d'un projet de développement durable, solidaire et maîtrisé que nous avons voulu mettre en œuvre dans l'écoute et la concertation, au plus près des Thannois.

Ainsi, les élus, avec le concours des services municipaux, s'attachent à ce que l'ensemble des projets aillent dans le sens d'une amélioration de la qualité de vie quotidienne pour nos concitoyens et concitoyennes en prenant en compte les besoins, présents et futurs.

Pour exemple, ces événements majeurs de l'année 2017 que sont la démolition des tribunes du stade municipal Henri Lang, pour la sécurité de tous ses utilisateurs, licenciés sportifs et scolaires, le démarrage de la rénovation énergétique globale de l'école du Kattenbach pour le bien-être de nos enfants et la création d'un nouveau site Internet, plus accessible et plus moderne.

Je tiens à remercier pour le travail accompli, l'ensemble de mes collègues élus, les services de la Ville, les partenaires associatifs et financiers qui contribuent à faire de Thann une ville, accueillante, dynamique et conviviale, une ville où il fait bon vivre.

Bonne lecture !



SOMMAIRE

Sous le signe de l'histoire et du patrimoine p.3

Les travaux neufs et l'entretien du patrimoine communal p.4-9

L'éducation, la jeunesse et le sport p.10-15

La culture, le commerce et la communication p.16-21

La vie citoyenne p.22-25

La police municipale p.26-28

Les moyens généraux p.29-35

SOUS LE SIGNE DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE

Si 2016 fut le 500^{ème} anniversaire de l'achèvement de la flèche de la collégiale, 2017 restera dans l'histoire comme l'année d'achèvement d'un colossal chantier de rénovation et de restauration intérieure de ce majestueux édifice.

Depuis 2011, tous les éléments gothiques de la collégiale ont fait peau neuve.

Mais, c'est durant le premier semestre 2017, que le vaisseau central, gothique rayonnant, a bénéficié de travaux titanesques. Des échafaudages de 130 tonnes, 20 mètres de haut et 3 300m² de plancher ont été nécessaires pour permettre la restauration des parements de la nef et du chœur sinistrés par des infiltrations d'eau et des éclats d'obus durant la dernière guerre, l'étanchement et la rénovation des verrières hautes de la nef ainsi que le dépoussiérage de la rose de la façade ouest, des vitraux et des statues du chœur.

« Le temps est l'architecte, le peuple est le maçon ».

Les Contemplations

Victor Hugo

L'entretien du patrimoine historique

La Ville est maître d'ouvrage des travaux sur la collégiale et le Château de l'Engelbourg. A ce titre, elle organise les opérations de restauration avec ses partenaires financiers, institutionnels ou techniques, principalement la DRAC, la Fondation pour la collégiale de Thann et le Département.

La collégiale

Des travaux de restauration intérieure de la nef et du chœur ont été réalisés incluant les baies supérieures de la nef.

Coût : 456 000 euros

Les Ruines du château de l'Engelbourg

En 2017, la Ville a fait réaliser les préparatifs des travaux sur la porte du château par un chantier d'insertion. Suite aux fouilles archéologiques effectuées en 2016, la végétation et les éléments du mur soutenant la porte ont été dégagés. Un sentier a été créé pour maintenir l'accès à l'œil de la sorcière pendant les travaux prévus durant l'été 2018.

Coût : 10 000 euros

L'entretien du patrimoine moderne

Les actions phares de l'année 2017 :

- Par obligation et dans l'objectif de protéger les sportifs et les scolaires intervenant au stade municipal Henri Lang : démolition des anciennes tribunes, en fin d'année.
- Le démarrage de la rénovation énergétique de l'école du Kattencbach.

Coût : 120 000 €

Coût : 571 663 TTC

Recettes : 317 000 €



LES TRAVAUX NEUFS ET L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

Le Pôle Technique a en charge l'entretien du patrimoine communal et sa valorisation.

Il a également en charge les dossiers relatifs à l'urbanisme - la réglementation et le développement, l'environnement - la biodiversité, les nuisances, les risques et les paysages, la gestion du parc immobilier de la Ville et notamment le patrimoine historique ou la forêt ainsi que la gestion de certaines infrastructures dont les voiries. Le Pôle Technique compte également le service chargé des technologies de l'information et communication (TIC).

Pour effectuer ces missions, le Pôle dispose d'un budget, d'une équipe administrative et technique répartie sur deux sites, en mairie d'une part et au Centre Technique, d'autre part.

Le Centre Technique a en charge l'entretien du patrimoine communal et sa valorisation. Il gère également la logistique de nombreuses activités dont les manifestations communales ou associatives.

En 2017, le Pôle Technique a compté en moyenne 40 agents. En incluant des stagiaires, des saisonniers, des contrats en insertion, cela a représenté environ 63 500 heures dont 1 900 d'heures stagiaires ou jobs d'été.

L'équipe administrative

Le secrétariat

Il prend en charge les demandes de travaux, les arrêtés de voirie, les relations avec les riverains, les relations avec les partenaires de la Ville.

CHIFFRES CLES :

DEMANDES D'INTERVENTION REÇUES PAR MAIL :

1 029 (+109)

DEMANDES D'INTERVENTION LIEES A L'ECLAIRAGE PUBLIC :

88 (-2)

ARRETES DE VOIRIE : **180 (+ 66 identiques)**

COURRIERS RIVERAINS : **30 (+ 10)**

COURRIERS SORTANTS : **86 (- 24)**

La commande publique

La Ville gère des dossiers nécessitant la passation de contrats, de marchés pour des prestations de service, des fournitures et des travaux.

CHIFFRES CLES :

CONSULTATIONS DEMATERIALISEES : **19 (+10)**

- MARCHES : **39 (+14)**

- AVENANTS : **10 (+3)**

La Comptabilité

La comptabilité est répartie sur le service administratif du pôle technique et du centre technique.

Néanmoins, le pôle Finances gère encore de nombreuses opérations.

CHIFFRES CLES :

CONTRATS SIGNES : **40 ET 35** liés aux Technologies Information Communication,

FACTURES TRAITEES : **2 000.**

L'urbanisme

Le service urbanisme a en charge les aspects réglementaires ainsi que le développement de la ville. Le commerce est géré par le pôle Culture, Commerce, Communication.

L'urbanisme réglementaire

Compte tenu de la fin du service de la Direction Départementale des Travaux et des évolutions réglementaires, l'instruction des autorisations d'urbanisme a été déléguée à la Ville de Cernay dans le cadre d'une prestation de service entre collectivités depuis le 1^{er} juillet 2015.

La Ville de Thann assure toutefois l'accueil et l'assistance aux usagers ainsi que le suivi administratif des dossiers individuels. Elle gère également les dossiers relatifs aux Etablissements Recevant du Public (ERP) : demandes d'autorisation, agenda d'accessibilité, arrêtés d'ouverture et les visites périodiques de la commission de sécurité.

Le service a en charge la révision du Plan d'Occupation des Sols et sa conversion en Plan Local de l'Urbanisme.

CHIFFRES CLES:

PERMIS DE CONSTRUIRE : **34 (+9)**
PERMIS D'AMENAGER, DE LOTIR : **0**
PERMIS DE DEMOLIR : **2 (identique)**
LOGEMENTS SUPPLEMENTAIRES : **41 (permis déposés - 4)**
TRAVAUX EXEMPTES DE PERMIS DE CONSTRUIRE : **104 (+1)**
CERTIFICATS D'URBANISME : **150 (+2)**
DEMANDES D'AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LES ERP : **16 (-5)**
COMMISSION DE SECURITE : **6 (-4)**
ARRETES D'OUVERTURE, DE FERMETURE, NOTIFICATIONS : **9 (-5)**
TRANSACTIONS IMMOBILIERES : **12 (5 acquisitions et 7 ventes) (+10)**
PREEMPTIONS : **AUCUNE EN 2017**
DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER : **81 (non exhaustif en raison refonte POS en PLU)**
ENTRETIENS PREALABLES A LA DEPOSITION D'UN DOSSIER D'URBANISME : **65 (-30)**
RENDEZ-VOUS AVEC LA COLORISTE INTERCOMMUNALE : **43**

Le développement de la Ville

La Ville compte deux ZAC : le Blosen et la ZAC Saint Jacques.

La Ville soutient également un projet de maison médicale dans l'emprise du « parking centre » situé près de la gare ainsi que le projet de

lotissement « Schuman » porté par DOMIAL qui succède à la démolition d'immeubles.

CHIFFRES CLES

PARCELLES DES ZAC VENDUES POUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL : **5 (ZAC BLOSEN)**
PARCELLES VENDUES POUR DES LOGEMENTS COLLECTIFS : **0**
NOMBRE DE LOGEMENT CONSTRUITS DANS LES COLLECTIFS : **15 (ZAC St Jacques) + 27 dans le parc privé.**

L'Environnement

La Ville a en charge la préservation du paysage urbain, la biodiversité ou la nature en ville, l'entretien des espaces verts dont celui des ruines de l'Engelbourg.

Si des abattages d'arbres sont parfois inévitables, en contrepartie, des plantations sont réalisées. Néanmoins, certains arbres anciens ou morts sont taillés pour être conservés comme refuge pour la faune.

Diverses actions ont été menées pour mettre en valeur les espaces verts et naturels. Des actions sont initiées également pour l'amélioration et la préservation du paysage notamment en incitant au fleurissement privé.

CHIFFRES CLES :

SURFACE GERE EN FAUCHE TARDIVE : **7 800 M²**
SURFACES GEREES DANS LE CADRE D'UN PLAN DE GESTION POUR LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT : ENGELBOURG (**11 000 M²**) ET CROIX DU RANGEN (**1 000 M²**).
SURFACE GERE EN ECO PATURAGE : **2 300 M²**
CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : NOMBRE DE PARTICIPANTS : **35**

Les Bâtiments communaux

Le Pôle Technique a en charge une quarantaine de bâtiments communaux représentant plus de 40 000 m². Outre l'entretien courant géré par le Centre Technique Municipal, le Pôle Technique supervise la réalisation des contrôles et maintenances réglementaires (systèmes de sécurité incendie, ascenseurs, portes automatiques, ...). Des opérations de mise aux normes sont effectuées régulièrement.

Pour mémoire, l'Agenda d'Accessibilité Programmée a été finalisé en 2016. Il concernait 12 établissements. Il a été déposé aux services de l'Etat puis, validé par la Préfecture.

Les travaux réalisés en 2017

- Ecole maternelle du Kattenbach : Démarrage des travaux de rénovation,
- Stade Municipal : Démolition des tribunes,
- Site Lebert : Réfection de la cour et de la clôture du site.

CHIFFRES CLES :

CONSTRUCTIONS NEUVES (M²) : 0,
REHABILITATIONS : 750 M² (école maternelle du Kattenbach démarrage en 2017)
TOITURES REFAITES A NEUF : 777 M² (école du Kattenbach)
REPLACEMENT DE FENETRES : 60 M² (école du Kattenbach)
REFECTIONS DE SOLS : 0
REFECTIONS DE FAÇADES : 0
REHABILITATION DE CHAUFFERIES (UNITE, KW) : 0



La consommation d'énergie

L'ensemble des bâtiments nécessite des moyens de chauffage et induit également des consommations électriques :

- Consommation de fioul (hiver 2016-2017) : 60 000 (+2 000) litres
- Consommation électrique : bâtiments, installations 719 000 kWh (-5%)
- Consommation électrique : Eclairage public 680 000 kWh (-8 %)
- Consommation gaz (hiver 2016-2017) : 1825 MWh

La voirie et les infrastructures

Le Pôle Technique a en charge la voirie communale mais aussi, la signalisation ou encore la maintenance des trottoirs et des espaces verts des routes départementales et nationales, en agglomération. On compte ainsi

environ :

- Voirie communale : 30 km.
- Voirie départementale : 5.7 km soit environ 10 km de trottoirs.
- Voirie nationale : 2.8 km soit environ 5 km de trottoirs.

La Ville a directement en charge le canal usinier et la digue du Floridor, le réseau d'eau pluviale mais aussi, le réseau de feux tricolores.

En partenariat avec la Communauté des Communes Thann-Cernay, elle assure le suivi de l'éclairage public.

Enfin, au titre de la police de conservation du domaine public routier, elle surveille et coordonne l'ensemble des travaux des exploitants des services publics : eau, gaz, électricité, téléphone, éclairage public, ...

En 2017, la Ville a lancé les études de maîtrise d'œuvre pour un programme pluriannuel concernant la rue Kléber, le giratoire Carpentier et la rue Malraux.

CHIFFRES CLES :

VOIRIES REFAITES A NEUF (ML) : 0
TROTTOIRS REFAITS A NEUF (ML) : 0
GRAVILLONNAGE (M²) : 2 500 M² (Panorama notamment)
ENROBES (M²) : 1 700 M² (site Lebert, rue Curiale,...)
ECF (M²) : 8 500 M² (rues Clémenceau, Jeanne d'Arc, Ferrette)
ENFOUISSEMENT DE RESEAUX AERIENS (ML) : 0
REPLACEMENT DE POTEAUX INCENDIES : 2

La Forêt communale

La forêt communale occupe 60 % du ban communal avec 755 hectares. Elle est gérée par l'Office National des Forêts.

CHIFFRES CLES :

VENTES BOIS D'ŒUVRE FAÇONNE : **1 511 M3** (-18),
VENTES SUR PIED : **617 M3** (-500),
VENTE BOIS DE CHAUFFAGE : **150 STERES**.

Recettes : 63 983€

Dépenses : 42 582 €

Les Technologies de l'Information et de la Communication

Les Systèmes Informatiques et de Télécommunication sont gérés au niveau du Pôle technique avec l'appui de prestataires extérieurs tant pour la fourniture de services et d'études que pour la maintenance. Les réseaux informatiques dans les écoles sont également supervisés par ce service.

- Postes informatiques en réseau : 52
- Nombre d'ordinateurs portables : 8
- Téléphones fixes : 58
- Téléphones portables : 25
- Boîtes mail : 75
- Logiciels métiers : 12
- Serveurs physiques : 5
- Serveurs virtuels : 8
- Copieurs en réseau : 13
- Copies N/B par an : 395 000 (-2000)
- Copies couleur par an : 115 000 (+17 000)
- Copieurs écoles : 6



L'activité du Centre Technique Municipal

Le Centre Technique Municipal dispose de 30 agents spécialisés dans différents corps de métiers pour assurer l'entretien de la Ville. Celui-ci est effectué soit en régie, soit par entreprise. Cela concerne les espaces verts, la voirie, les bâtiments, les installations sportives et les infrastructures.

Le Centre Technique a organisé de nombreux chantiers que ce soit en régie (pose de panneaux, de mobilier, marquage au sol, rénovation de salles de classe) ainsi que la journée citoyenne.

Le Centre Technique assure également la propreté urbaine, le déneigement, le salage de la voirie et la tonte des espaces verts (parfois réalisée par entreprise).

Les travaux en régie

La présence de corps de métiers variés permet qu'un grand nombre de travaux soit réalisé en régie. Cela permet de valoriser le patrimoine de la Ville et de mettre en exergue les différentes compétences des agents municipaux.

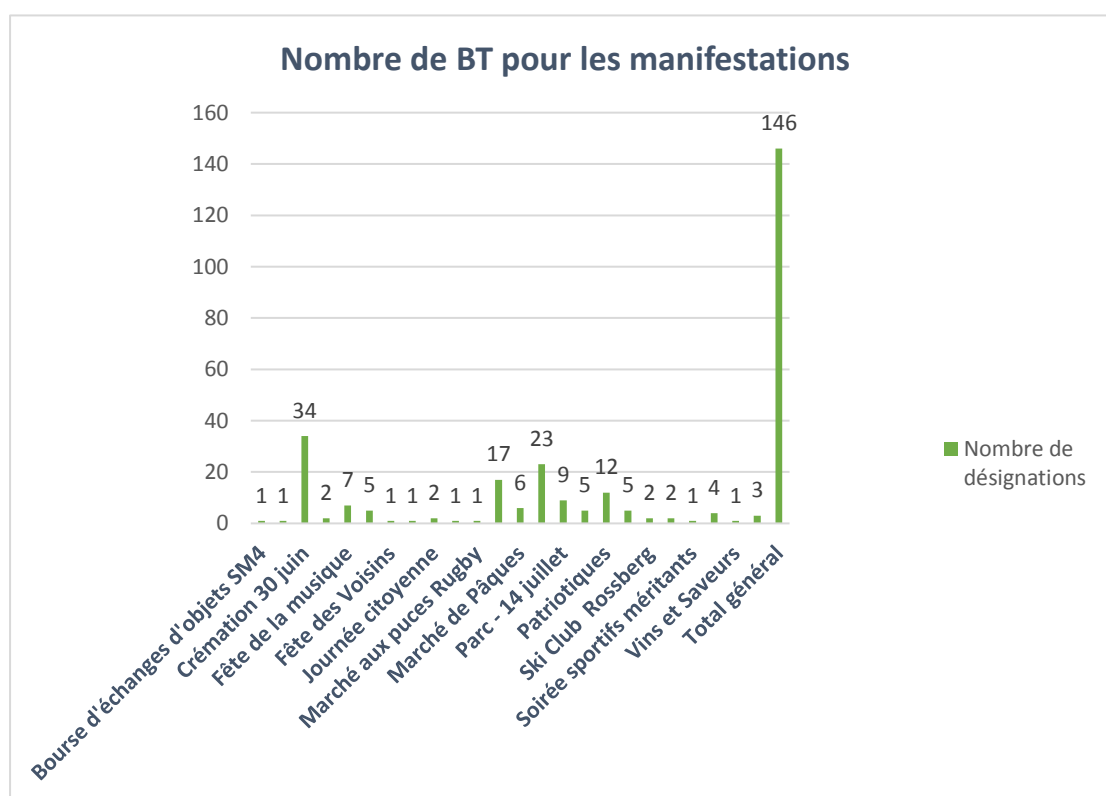
Le bilan des travaux effectués dans ce cadre fait apparaître une valorisation à hauteur de **121 304.05 €**.

| Chantier | Mains d'œuvres | Matériaux | Total |
|--|--------------------|--------------------|---------------------|
| Cablage & équipements coffrets électriques chalets | 900,00 € | 1 696,56 € | 2 596,56 € |
| ECOLE PRIMAIRE BUNGERT SALLE BCD | 6 900,00 € | 7 754,61 € | 14 654,61 € |
| ISOLATION FACADE OUEST "PETITE ENFANCE" | 1 860,00 € | 403,82 € | 2 263,82 € |
| MISE EN PEINTURE BÂTIMENT CIMETIERE | 2 640,00 € | 1 483,95 € | 4 123,95 € |
| MONTE CHARGES CERCLE ST THIEBAUT | 5 280,00 € | 404,04 € | 5 860,91 € |
| PREPARATION PLATE FORME SERRE CHAPELLE | 9 450,00 € | 2 911,82 € | 14 101,29 € |
| REALISATION BALUSTRE CHEMIN DU STAUFEN | 1 200,00 € | 357,12 € | 1 557,12 € |
| REALISATION PARKING SITE GDF | 1 920,00 € | 1 920,00 € | 4 013,98 € |
| REALISATION PORTAIL PRIMAIRE BLOSEN | 1 080,00 € | 163,39 € | 1 243,39 € |
| RUE HUMBERGER (CUL DE SAC) | 1 619,20 € | 1 528,36 € | 3 175,39 € |
| VIDEO PORTIER MAISON DES ASSOCIATIONS | 2 000,00 € | 2 976,86 € | 4 976,86 € |
| Faux plafond école primaire du Blosen | 2 190,00 € | 590,14 € | 2 780,14 € |
| Eclairage Resto du Cœur | 300,00 € | 465,60 € | 765,60 € |
| Chauffage salle de danse | 300,00 € | 781,99 € | 1 081,99 € |
| Installation eau chaude aux étages Primaire Blosen | 600,00 € | 701,54 € | 1 301,54 € |
| Cimetière mise en place pas japonais | 480,00 € | 180,00 € | 660,00 € |
| Installation d'un WC inspection académique | 4 650,00 € | 450,54 € | 5 100,54 € |
| Local coupe feu Primaire Steinby | 3 600,00 € | 2 291,72 € | 5 891,72 € |
| Chariots de transports tapis Judo | 600,00 € | 2 937,80 € | 3 537,80 € |
| Cloison résistance au feu, comble Primaire BUNGERT | 2 100,00 € | 200,00 € | 2 300,00 € |
| Cercle St Thiebaut | 900,00 € | 1 645,62 € | 2 545,62 € |
| Aménagement espaces verts Hotel de ville | 10 830,00 € | 438,66 € | 11 303,88 € |
| VOIRIE ENTREE LYCEE CHARLES POINTET | 19 950,00 € | 5 123,97 € | 25 467,31 € |
| Total général | 81 349,20 € | 37 408,13 € | 121 304,05 € |

1 162 bons de travaux réalisés concourent à l'entretien constant et général des bâtiments, des écoles, des aires de jeux, des espaces verts en somme du patrimoine thannois.

Le CTM apporte un appui important aux organisateurs des différentes manifestations, principalement aux associations locales. Les interventions portent majoritairement sur la logistique.

146 bons de travaux sont liés au soutien apporté par la Ville aux manifestations.



Les espaces verts

Des travaux sont régulièrement réalisés pour assurer le fleurissement de la Ville ou encore la sécurité des citoyens.

Les principales réalisations de 2017 :

- Sécurisation du parc Albert 1^{er} avec notamment coupe de deux arbres au niveau de l'aire de jeux et des robiniers dans la partie dite « A la Française »,
- Sécurisation de la cour de l'école du Bungert avec coupe d'un platane creux,
- Réfection de l'entrée de ville, le long de la RN66, en face de l'usine chimique (modification massifs, mise en place de massifs de plantes vivaces et plantes à bulbes),
- Aménagement d'un massif devant l'Hôtel de Ville.

La Ville dispose de serres. Elle produit de nombreuses plantes pour le fleurissement, tout au long de l'année, à l'exception des chrysanthèmes qui sont achetés sur le marché depuis 2016 (1 100 pots) :

- Plants produits à partir de jeunes pousses : 14 000,
- Plants de vivaces et bulbes pour massifs : 10 000



L'Education

Les inscriptions des élèves dans les écoles élémentaires et maternelles thannoises se déroulent chaque année, de mars à juin, auprès du service éducation.

Deux cent vingt-huit familles se sont présentées au service Education pour inscrire leurs enfants. Soixante et une dérogations ont été sollicitées : dix-neuf internes, onze entrantes et trente et une sortantes.

Le budget

Chaque école, maternelle et primaire, bénéficie d'un budget alloué par la Ville de Thann au regard du nombre d'élèves accueillis.

L'école primaire du Blosen accueille en plus des classes traditionnelles, une Unité Localisée pour L'Inclusion Scolaire qui permet la scolarisation d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles compatibles (autisme, fonction motrices...)

| | Budget fonctionnement | Autres (animations, investissements...) |
|--------------------------|-----------------------|--|
| Bungert | 7 229 € | 3 990 € auxquels s'ajoutent 1 150 € de photocopies prises en charge par la Ville |
| Blosen | 11 815 € | |
| Steinby | 7 057 € | |
| Hesltein | 4 486 € | |
| Kattenbach | 4 878 € | |
| Blosen maternelle | 5 892 € | |
| TOTAL | 45 347 € | |

Pour Noël, la Municipalité a souhaité offrir un livre aux jeunes élèves des écoles maternelles et pour les élèves des écoles élémentaires, une place de cinéma au Relais culturel Pierre Schiélé.

Le pédibus

Pour la deuxième année, deux écoles élémentaires, du Steinby et du Blosen, ont bénéficié de ce moyen de transport original. Les enfants parcourent un itinéraire prédéfini, accompagnés de parents bénévoles, pour aller à l'école et en revenir.

| Lignes | Enfants | Accompagnants | Courses | Km parcourus |
|----------|---------|---------------|---------|--------------|
| 3 | 14 | 6 | 90 | 108 km |

Ce système permet la pratique d'un exercice physique pour les élèves, la sécurisation des abords des écoles et la réduction de la pollution puisqu'il y a moins de véhicules présents devant les écoles. Il est aussi l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle qui permet l'apprentissage du respect de l'autre.



La Jeunesse

Du Conseil Municipal des Enfants au Conseil Municipal des Jeunes

Le premier Conseil Municipal des Enfants a été mis en place à Thann, en 1990. Pour donner la parole à plus de jeunes et les mobiliser comme acteurs dans leur cité, la municipalité a souhaité élargir ce dispositif aux jeunes des collèges.

Le Conseil Municipal des Enfants, élu en novembre 2015, pour un mandat de deux ans se terminait en juin 2017. Les vingt-huit jeunes élus, élèves thannois en écoles primaires, avaient souhaité travailler en deux commissions : « Fête ta ville » et « Anim'Thann ». Leur mission : proposer des actions en direction de l'ensemble des enfants thannois. Pour cela 42 heures de réunions ont été nécessaires durant lesquelles les animations 2017 ont été imaginées :

La chasse aux œufs à laquelle ont participé 349 enfants âgés de 3 à 11 ans,

Une semaine sans écran pour favoriser le dialogue en famille et découvrir d'autres activités que l'ordinateur ou la télévision. 292 personnes (soit 32 familles) y ont participé. Seize animations étaient proposées pour « débrancher » les jeunes et leurs parents.



Ces propositions d'actions ont été validées avec le Maire de Thann, Romain Luttringer, lors de 3 séances extraordinaires du Conseil Municipal des Enfants.

Mais, le Conseil Municipal des Enfants c'est aussi l'apprentissage de la citoyenneté. Dans cet objectif, les jeunes élus ont appris « La Marseillaise », participé à quatre commémorations, visité les fortifications de Neuf-Brisach avec l'association « Le Souvenir Français » et découvert l'association thannoise « Rêves népalais » qui réalise des opérations humanitaires au Népal.

Diverses animations ont été proposées aux conseillers dont des randonnées en montagne et des sorties à vélo, assorties d'un goûter offert par la Ville de Thann.

En décembre et ce pour la première fois, des élections se sont déroulées dans les trois écoles primaires mais également, dans les deux collèges :

22 jeunes thannois, âgés de 8 à 12 ans, ont été élus pour une durée de trois ans.

Le Conseil Municipal des Jeunes est né.

Le fonctionnement en commissions du nouveau CMJ n'a démarré qu'en début d'année 2018. La sélection des thèmes retenus était en cours, fin d'année 2017.

Festif Thann

Rendez-vous incontournable pour les amoureux de la musique, la huitième édition de Festif' Thann a proposé à six groupes locaux, sélectionnés parmi vingt-huit postulants et à un DJ de se produire sur scène, place Joffre.

Un public nombreux a profité de cette soirée. De nombreux bénévoles (53) des associations partenaires se sont investis ce qui représente 424 heures de bénévolat.

| | | |
|-----------------|----------|--|
| Recettes | 4 500 € | |
| Dépenses | 12 200 € | 1.52 € par habitant (hors frais de personnel) |

Le jeu est un vecteur de la communication familiale. La Ville de Thann soucieuse de proposer des moments privilégiés aux familles a dans cet objectif, mis en œuvre différents supports :

La ludothèque

Sept cent jeux sont proposés aux 98 adhérents de la ludothèque. Ceux-ci sont composés de familles, d'établissements scolaires et d'associations.

Une cinquantaine de jeux est empruntée chaque mois.

La présence d'une jeune femme, employée dans le cadre d'un Service Civique, à l'appui de l'équipe des trois bénévoles, a permis d'organiser 23 animations autour du jeu.

La ludothèque a été ouverte 303 heures, durant l'année.

| | | |
|-----------------|---------------|--|
| Recettes | 1300 € | |
| Dépenses | 2100 € | 0.26 cents par habitant hors frais de personnel |

La fête du jeu

La cinquième édition de « La fête du jeu » s'est déroulée le 13 mai, place Joffre, sous un soleil radieux qui a favorisé la présence d'une centaine de participants.

Des jeux pour tous les âges étaient proposés : jeux d'ambiance, puzzles, jeux de coopération et des jeux surdimensionnés.

Un jeu de piste dont l'intrigue « Qui a brisé la crosse de Saint-Thiébaud ? », a mobilisé 30 familles.



Le sport

L'action phare de l'année 2017 a été par obligation et dans l'objectif de protéger les sportifs et les scolaires fréquentant le stade municipal Henri Lang, la démolition des anciennes tribunes, en fin d'année.

Le soutien aux associations sportives

Les bâtiments

Pour assurer la pratique des activités sportives aux scolaires et aux licenciés dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, la Ville investit chaque année dans l'entretien des installations soit par des interventions réalisées en régie ou bien à l'appui de contrats d'entretien, avec des prestataires de services :

Entretien des terrains de football, de rugby et de tennis : 18 300 €.

Contrat de maintenance des équipements : 3 700 €.

La Ville de Thann prend également en charge le coût des fluides : l'eau, l'électricité et le chauffage.

Pour permettre au mouvement sportif local de créer du lien social, des locaux sont mis à disposition des clubs.

Lors des manifestations, la Ville de Thann apporte également un appui logistique.

Les subventions

Vingt-sept clubs ont bénéficié d'un appui financier important de la Ville de Thann. Le montant global s'élève à 94 913 €, décomposé ainsi : 79 513 € pour le fonctionnement des clubs et 4 000 € de subventions exceptionnelles. L'Office des Sports et des Loisirs bénéficie d'une aide financière d'un montant de 11 400 € pour l'organisation des activités de loisirs.

Du petit matériel a été renouvelé à hauteur de 2 100 €.

| Subventions | 2017 |
|--|----------|
| Nombre de subventions allouées | 27 |
| Montant des subventions allouées | 90 913 € |
| Montant des subventions exceptionnelles allouées | 4 000 € |
| Ratio par licencié thannois (812) | 116,88 € |
| Ratio par habitant (8 022) | 11,83 € |

Ces dotations ne tiennent pas compte des mises à disposition de terrains ou de locaux.

Les animations

L'hiver

Les mercredis de neige existent depuis de nombreuses années. Ils permettent aux enfants et aux jeunes de profiter pleinement des sites montagneux enneigés, présents à proximité de la ville. Cependant, la participation faiblit fortement.

La participation financière pour un enfant s'élève à 56 € (cotisation pour la saison hivernale et participation à l'achat de la carte neige) auxquels s'ajoutent 16,50 € par sortie.

Six enfants thannois inscrits sur dix enfants inscrits au total (en 2016 : 5 thannois et 3 extérieurs), ont participé aux 8 sorties possibles, durant l'hiver 2016/2017.

Coût : 2 675 €

Recettes Thann : 1 128 €

Recettes extérieures : 752 €



La semaine de ski se déroule au Markstein, durant les vacances de février.

Vingt jeunes thannois étaient inscrits. Cela représente 62% du nombre total d'enfants inscrits (32).

Le coût du séjour par enfant est de 257 €. Les familles résidant à Thann doivent régler 191 € par enfant; une famille résidant à l'extérieur 221 €.

Coût : 8 252€

Recettes Thann : 3 820 €

Recettes extérieures : 2 652 €

L'été

Organisées par l'Office des Sports et des Loisirs grâce à la mise à disposition du personnel Ville et une subvention importante d'un montant de 9 800 € de la Ville de Thann, les animations d'été ont permis à 205 jeunes dont 78 thannois, ce qui représente 38% des participants, de pratiquer diverses activités.

Les animations sont proposées sous forme de stages de découverte sur plusieurs matinées ou à la journée.

| Stages | | | Inscrits | | | Provenance géographique | | |
|-------------|------|------|----------|-------|-------|-------------------------|----------|-----------------|
| 2015 | 2016 | 2017 | 2015 | 2016 | 2017 | 2015 | 2016 | 2017 |
| 35 C | 22 C | 23 C | 220 | 203 | 205 | 37% T | 39% T | 38% T |
| 22 I | 36 I | 36 I | 110 G | 101 G | 110 G | 56% CCTC | 53% CCTC | 58% CCTC |
| 0 A | 0 A | 5 A | 110 F | 102 F | 95 F | 7% A | 8% A | 4% A |

C=complet
I=incomplet

G : garçons
F : filles

A=autres

Le budget des animations été :

| Dépenses | | Recettes | |
|----------------------------|---------------|--------------------------|---------------|
| Autres dépenses | 584 | Ville de Thann | 9 800 |
| Personnel Ville de Thann | 4 723 | Personnel Ville de Thann | 4 723 |
| Fonctionnement général OSL | 8 932 | Ville de Wittelsheim | 1 591 |
| Impression plaquettes | 1 136 | Ville de Cernay | 3 306 |
| Transport | 1 945 | Participations familles | 8 367 |
| Stages | 10 778 | CCAS | 131 |
| Valorisation bénévoles | 240 | Valorisation bénévoles | 240 |
| Total | 28 338 | Total | 28 158 |

Coût pour la Ville de Thann : 186,20 € par enfant thannois,

Coût pour les Villes de Cernay et Wittelsheim : 38,55 € par enfant,

Coût moyen par famille pour un enfant : 40 €,

Coût moyen par animation : 481 €,

Recettes pour un club (11 de l'OSL de Thann) : 812 €.



La Toussaint

Durant ces petites vacances scolaires, différentes activités sont proposées dont le poney, le laser-game, la patinoire et la cuisine. Quarante-deux jeunes thannois étaient inscrits et 9 jeunes, de communes limitrophes les y ont rejoints.

Coût du séjour à charge de la famille : 91 €

Coût : 4 000 €

Recettes : 1 746€

Les activités de découverte

Ces activités proposées après les classes, ont pour objectif de faire découvrir de nouvelles disciplines aux enfants. Chaque année, entre sept et quinze activités sont proposées dont deux nouvelles en 2017 : le VTT et la menuiserie.

Cinquante et un enfants thannois inscrits au premier trimestre mais plus que vingt-neuf au dernier trimestre.

Le taux de fréquentation est d'une moyenne de 50% (nombre d'enfants inscrits par rapport à nombre de places disponibles).

Une enquête réalisée auprès des parents d'élèves fin 2016, a montré que ces activités mériteraient d'être mieux connues d'autant que le coût d'adhésion est dérisoire.

La fête du sport

Journée promotionnelle du sport thannois, organisée en collaboration avec l'Office des Sports et des Loisirs, « La fête du sport » a réuni seize associations sportives sur vingt, lors de cette deuxième édition. Environ deux cents personnes se sont initiées aux différentes pratiques sportives proposées.



La soirée des sportifs méritants

Cette soirée est organisée chaque année, en collaboration avec l'Office des Sports et des Loisirs. Trois dirigeants sportifs bénévoles sont mis à l'honneur parce qu'ils ont permis à la Ville de Thann, au travers du sport qu'ils représentent, de rayonner au niveau départemental, régional ou national.

Les trois disciplines récompensées en 2017 sont : le tennis de table, le tennis et le ski.

Trois cent personnes participent à cette manifestation au cours de laquelle quelques deux cent sportifs sont récompensés.

LA CULTURE, LE COMMERCE ET LA COMMUNICATION

La culture

De mars à décembre, soixante-dix journées d'animation ont été proposées, au fil des saisons, représentant une moyenne de sept jours par mois.

A chaque évènement, des dispositions sécuritaires ont été respectées et des mesures adaptées pour le bien-être et la sécurité des participants.

Le concours de l'ensemble des forces de sécurité, gendarmerie, police, brigades vertes et autres organismes de sécurité, ont contribué à la réussite de ces manifestations.

L'accès libre et gratuit a été maintenu pour l'ensemble des animations permettant ainsi à chacun de profiter de ces moments d'exception.

Le marché de printemps

La deuxième édition du marché de printemps a accueilli cinquante-cinq exposants, au parc Albert 1er. Les stands suivants sont venus compléter les animations proposées l'année précédente : un atelier slackline, un concert, des contes et un concours de lamalas, pour le plus grand plaisir de près de trois mille visiteurs, petits et grands.

Petit supplément, la cabane des Bangards a été ouverte au public pour présenter les réalisations de divers artistes locaux.

Coût 4 364 €

Recettes 1 140 €

Soit 0,54 € par habitant



La fête de la musique.

Lors de ce traditionnel rendez-vous musical de juin, dix sites ont été animés, au centre-ville de Thann. Chacun exprimait un style de musique différent. Deux mille personnes environ étaient présentes.

Le principe de gratuité, institué à l'origine, a été maintenu tant pour le public que pour les prestations des musiciens. Néanmoins, une petite restauration leur est proposée.

La Ville met également à disposition du matériel scénique de qualité et prend en charge la communication ainsi que d'autres frais qui garantissent une bonne organisation et la promotion de la manifestation.

Sept associations locales s'y sont investies.

Coût : 2 960 €

0,37 € par habitant

La crémation des trois sapins

La collégiale Saint-Thiébaud est le lieu emblématique des vêpres, célébrées en hommage à Saint-Thiébaud. En travaux depuis plusieurs mois, elle a rouvert ses portes le 30 juin pour cet évènement majeur des festivités thannoises.

Vingt et une associations thannoises se sont impliquées dans cette journée proposant : chants, concert, buvettes et jeux.

La veille, et ce pour la deuxième année, l'association « Thann, Villes Jumelles et Amies » se charge de l'accueil des représentants des villes de Tonneins et de Gubbio. Une soirée, ouverte à toute la population, est organisée.

Coût : 11 829 €

Recettes : 916 €

1,46 € par habitant

Le bal du 14 juillet

Organisée par l'association thannoise le « Thann Olympique Natation », au parc Albert 1^{er}, cette manifestation bénéficie du soutien logistique et financier de la Ville de Thann puisque la Ville prend à sa charge le coût de l'orchestre et du feu d'artifice.

La météo favorable, cette année, a permis à un public nombreux de profiter de la soirée dans cet écrin de verdure, sis au pied des Vosges.

Coût : 2 600 €

Soit 0,32 € par habitant

Les scènes estivales

Créées en 2016, ces cinq soirées, initiées certains samedis soirs d'été, ont attiré près de 200 personnes par manifestation.

Cinq associations ont pris en charge la buvette et la restauration de ces moments musicaux ; la Ville de Thann assure la programmation, la logistique et la communication.

Chaque soirée propose une thématique différente et variée : rock, jazz, country...

Coût : 3 157 €

Recettes : 100 €

0,39 € par habitant

La journée du patrimoine

Découvrir les sites historiques ou des merveilles inexplorées jusqu'à lors, est un des objectifs principaux des journées du patrimoine, animation proposée au niveau national.

Thann, sous une météo peu favorable, avait choisi de présenter dix sites. Parmi les nouveautés : une visite guidée, sous forme de chemin de la mémoire, des différents monuments érigés en hommage aux soldats ayant combattu lors des deux guerres mondiales ainsi qu'une exposition de photos, prises lors des travaux de la collégiale, dans les vitrines du centre-ville.

A noter que les montées au clocher de la collégiale restent plébiscitées.

Quelques 200 personnes ont ainsi découvert ou redécouvert la ville.

Coût : 600 €

0,07 € par habitant

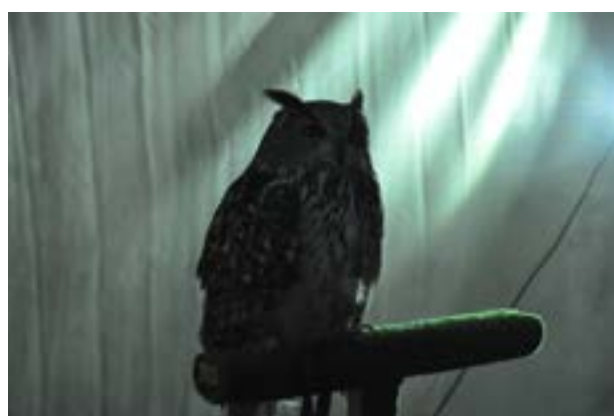
Le Jour de la Nuit

Cette manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, a accueilli trois cents personnes, lors de sa deuxième édition.

Les nombreuses animations : l'envol de hiboux, la balade nocturne, le jeu d'ombres chinoises et l'escape-game ont ravi les grands et les petits. Les enfants pouvaient participer à un concours de dessins ; ils ont été quarante à proposer des réalisations sur ce thème.

Coût de la manifestation : 1 300 €

0,17 € par habitant



Le marché de Noël

Un comité de pilotage, constitué par l'Office de Tourisme, par la Communauté de Communes Thann-Cernay et par la Ville de Thann, se réunit une fois par mois, tout au long de l'année, pour faire de chaque nouvelle édition du marché de Noël, un moment féérique et inoubliable.

Installés place Joffre, place Saint-Thiébaud et place de Lattre, trente-deux chalets couvraient cette année, les espaces dédiés à cette manifestation traditionnelle.

Les illuminations et la décoration dont la Ville de Thann a la charge, sont devenues le point de référence de cette animation.

Quelques quarante petites animations ont également attiré un public qui en dépit des conditions climatiques défavorables, a été évalué pratiquement identique à celui de l'an passé (20 000 personnes).

Coût : 44 500 €

Recettes : 2 450 €

5,57 € par habitant

Bilan global des manifestations

| Manifestation | Coût global | Coût par habitant (8 022) |
|----------------------------|---------------|---------------------------|
| Marché de printemps | 4 364 | 0.54 |
| Fête de la musique | 2 960 | 0.37 |
| Crémation des trois sapins | 11 829 | 1.46 |
| Bal du 14 juillet | 2 600 | 0.32 |
| Scènes estivales | 3 157 | 0.39 |
| Journée du patrimoine | 600 | 0.07 |
| Jour de la nuit | 1 300 | 0.17 |
| Marché de Noël | 44 500 | 5.57 |
| Total* | 71 310 | 8,89 |

*Hors frais de personnel

Soutien de la Ville de Thann aux associations culturelles

Une nouvelle association, « Double sens », s'est créée en 2017 et porte ainsi le nombre d'associations culturelles locales à vingt-sept. Elles totalisent mille cinq cent membres.

Elles bénéficient toutes du soutien financier de la Ville de Thann, à l'appui d'une enveloppe budgétaire de 20 000 €, répartie selon des critères définis : nombre de membres, de jeunes, de projets...

La Ville apporte également un soutien logistique important en mettant à disposition du personnel et du matériel. Quinze événements, à l'initiative du tissu associatif local, ont bénéficié de ce concours.

Coût : 20 000 €

2,49 € par habitant, 13,33 € par membre

Les petites animations ponctuelles

De février à avril, Thann accueille différentes petites attractions à vocation familiale comme un cirque, un guignol ou la traditionnelle fête foraine «kilbe» de Pâques, en avril.

A l'initiative de particuliers, neuf fêtes des voisins ont été organisées pour créer convivialité et lien social, sur les différents quartiers de la cité. La Ville apporte son soutien à l'organisation des fêtes en matériel et petites fournitures, issues de l'association « Immeuble en fête » à laquelle elle adhère.

Cette initiative rencontre de plus en plus de succès auprès des thannois.

Coût de l'adhésion : 300 €

Cinq cérémonies patriotiques ont été organisées, les 19 avril, 8 mai, 18 juin, 11 novembre et 5 décembre.

Mise en valeur des artistes locaux

Visible de l'extérieur grâce à ses grandes baies vitrées, le hall de l'Hôtel de Ville se prête facilement à la promotion de l'art local, objectif ambitieux que s'est fixé le Pôle 3C. Ainsi, dix expositions ont été présentées au public présentant différents types d'activités artistiques : sculpture, peinture, art textile et céramique.

La Ville en a profité également pour faire connaître ses grands projets à l'appui d'expositions : le réaménagement du parc Albert 1^{er} et l'installation de la vidéo protection. Plus ludiques, l'exposition d'automates, lors du marché de Noël et le concours de dessins pour le « Jour de la Nuit » ont ravi jeunes et anciens.

Cent soixante-seize jours d'exposition ont ainsi pu être proposés.

Le commerce

La municipalité a souhaité soutenir le tissu commercial et favoriser une concertation plus intense, commerçants et Ville, sur des actions à développer.

Le forum des commerçants a été créé. C'est l'action prédominante de l'année 2017.

Création d'un forum

En mai, un forum a été organisé auquel quarante personnes ont participé ce qui représente une trentaine de commerçants. Une conférence et un état des lieux du commerce du Pays Thur Doller ont été présentés.

Puis, trois tables rondes ont été constituées sur les thématiques suivantes : être commerçant aujourd'hui, la communication-animation et l'urbanisme.



De nombreuses idées ont émané de ces réflexions et de ces échanges. Un programme d'actions commun va être établi.

Un groupe s'est constitué pour étudier plus spécifiquement les problèmes liés à la signalétique et à la création d'un guide pratique. Il s'est réuni en fin d'année.

Les mouvements

Pour la troisième année consécutive, le commerce thannois (cent cinquante enseignes) présente un solde positif.

Cinq ouvertures pour quatre fermetures et trois reprises d'activité en 2017, permettent de maintenir la dynamique du commerce local à l'identique.

A noter cependant, qu'un commerce sur trois qui ouvre, referme la même année. Néanmoins et ce depuis trois ans, les reprises d'activité n'ont pas généré de fermetures.

La Ville accueille chaque porteur de projets, ainsi ces rencontres sont au nombre de quarante en 2017.

L'occupation du domaine public

Trente-neuf commerçants occupent le domaine public avec un stop-trottoir ou une terrasse. Gratuite la première année de l'installation du commerce, le tarif appliqué ensuite est le suivant : 25 € le m².

Recettes : 9 425 €

Le marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire, installé chaque samedi matin sur la Place du Bungert, compte cinquante abonnés. Le marché des producteurs, le mercredi après-midi, une fois par mois, est plus difficile à dynamiser.

Pour profiter du temps fort que représente le marché hebdomadaire, vingt-deux associations ont réservé la tente de convivialité mise à leur disposition par la Ville ce qui représente un taux d'occupation de 60%. L'objectif est de présenter des actions ou de vendre différentes productions, au profit d'activités.

Recettes : 18 182 €

La communication

Tous ces supports de communication, accessibles au plus grand nombre, sont indispensables pour une bonne information de la vie de la commune aux habitants avec les annonces des manifestations et des travaux. Mais ce sont également des outils essentiels à la promotion de la cité. Aussi, le site Internet de la Ville de Thann a été entièrement réhabilité.

Les vœux du Maire

Les vœux du Maire présentés à la population, au Relais culturel Pierre Schiele, donnent l'occasion de revoir à l'appui d'un film, les évènements qui se sont déroulés en 2016 et de présenter les grands projets de 2017.

Des thannois sont mis à l'honneur pour leur investissement dans la vie locale comme ce fut le cas pour le Président des Bâisseurs ou pour une mise en exergue de leur savoir-faire, à l'identique du meilleur apprenti Grand-Est, peintre en carrosserie.

Plus de quatre cents personnes étaient présentes lors de la cérémonie 2017.

Coût du film de l'année : 11 000 €

Coût de la réception : 3 034 €

Frais autres : 130 €

Coût total : 14 164 €

1,76€ par habitants

L'accueil des nouveaux arrivants

Traditionnellement en octobre, la municipalité reçoit les personnes nouvellement arrivées à Thann. Quarante concitoyens, accueillis par les élus, ont bénéficié d'une présentation de la ville, de ses infrastructures et de ses services, à l'appui du film de l'année.

Pour permettre un échange plus spontané entre les édiles et la population, un verre de l'amitié clôture la soirée.

Coût : 128 €

Les réseaux sociaux

La création d'un nouveau site Internet aura été le projet phare de l'année 2017, en termes de communication. Il aura nécessité de nombreuses réunions de travail avec le

concepteur, les élus et les services.

Répondant à une attente des concitoyens, plus de cinquante démarches sont possibles en ligne à présent : demandes de documents officiels, inscriptions à des manifestations et bientôt envoi d'une doléance.



L'application « Info-communes » dont la ville s'est dotée, remportait fin de l'année pas moins de cent cinquante abonnés. Elle permet aux citoyens d'être informés sur l'actualité, la météo, les évènements ou les bons plans de la commune, directement sur leurs appareils portables.

Coût : 12 000 €

Facebook voit grandir son nombre de followers avec mille cinq cent abonnés curieux de lire les dix spots intégrés en moyenne mensuellement sur la page ; **Instagram** démarre avec soixante-quinze abonnés.

Les panneaux de communication

Cinq nouveaux panneaux ont été installés pour permettre à la Ville mais également aux associations locales, de communiquer sur les activités et les manifestations. C'est ainsi que cent douze affiches (57% concernaient les associations) ont été apposées durant l'année.

Coût : 7 500 €

Les flyers

Quarante-deux mille flyers ont été imprimés pour annoncer les vœux du Maire, les élections du Conseil Municipal des Jeunes, la journée citoyenne et informer l'ensemble de la population sur les différentes manifestations locales.

Coût : 2 600 €

Le bulletin municipal

Deux bulletins municipaux ont été édités sur l'année, en juin et en décembre. Ils retracent la vie locale et présentent les grands projets. Pour en diminuer le coût, il est fait appel à des annonceurs. En 2017, ils auront été entre douze et dix-huit à souhaiter un encart publicitaire au sein de cette publication municipale.

Coût : 18 500 €

Recettes : 5 125 €

Le tourisme

Le tourisme est une compétence de la Communauté de Communes de Thann-Cernay. Néanmoins, pour conforter son image de cité touristique, la Ville de Thann poursuit la mise en valeur de ses sites historiques.

Le château de l'Engelbourg.

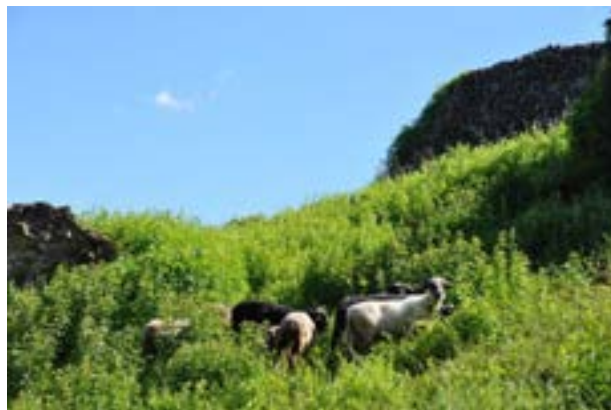
L'association « Les guerriers de Feylan » a animé le site lors des journées des châteaux forts d'Alsace. L'association locale théâtrale « Les Bâisseurs » a joué dans les vestiges une reprise du spectacle « Edward aux mains d'argent ».

Dans le cadre d'une démarche de promotion du développement durable, des chèvres sont

venues paître sur les espaces verts. L'objectif est d'éviter une fauche mécanique.

Lors des journées du patrimoine, des visites du lieu ont été proposées. L'Office de Tourisme de Thann-Cernay a également été à l'initiative de quelques visites.

Le château de l'Engelbourg est un lieu vivant, animé et très prisé des thannois.



La collégiale Saint-Thiébaud

En travaux durant six mois, une exposition photographique présentant une rétrospective de la restauration des vitraux a été organisée dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Les plus beaux détours de France

Pour promouvoir la ville, l'adhésion aux « Plus beaux détours de France » - association française de petites villes touristiques situées en dehors des grands axes routiers - est renouvelée chaque année. Pour évaluer les progrès de valorisation d'un tourisme de qualité avec un objectif de développement durable, plusieurs critères sont à respecter.

Le dernier contrôle effectué par les membres du Bureau de l'association a révélé le nombre croissant d'animations et les efforts faits par la Ville en matière de fleurissement.

Coût de l'adhésion : 3 600 €

LA VIE CITOYENNE

La citoyenneté

L'Etat civil

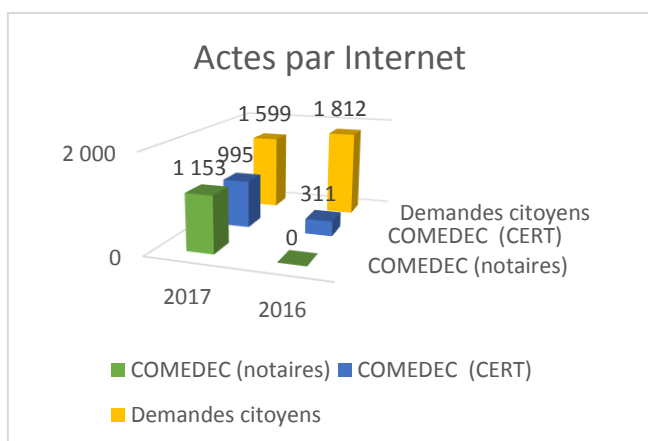
Il regroupe l'ensemble des démarches administratives liées aux différents événements de la vie.

Les décès enregistrés à l'Etat civil sont encore plus élevés que les années précédentes (Les personnes peuvent être décédées au Centre hospitalier, en maison de retraite ou à leur domicile). Les naissances restent stables par rapport à 2016.

| Evénements | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--------------|------------|------------|------------|------------|
| Naissances | 476 | 445 | 377 | 379 |
| Mariages | 31 | 24 | 28 | 42 |
| décès | 208 | 258 | 257 | 299 |
| Total | 715 | 727 | 782 | 720 |

Les actes demandés par Internet sont en augmentation : 3 747 durant l'année soit 312 actes sollicités par mois en moyenne auxquels s'ajoutent les demandes faites directement au guichet ou par courrier (3 548)

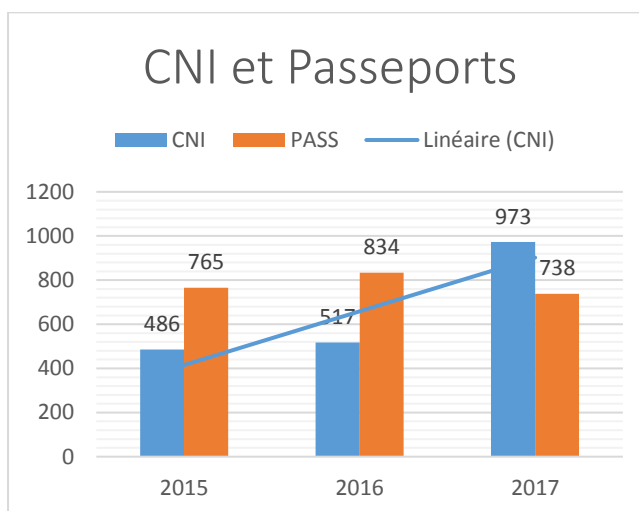
| Actes demandés par Internet | 2017 | 2016 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| COMEDDEC (notaires) | 1 153 | 0 |
| CERT (CNI et passeport) | 995 | 311 |
| Demandes citoyens | 1 599 | 1 812 |
| | 3 747 | 2 123 |



La population

Depuis le 28 mars 2017, il a été demandé aux communes, équipées de la biométrie, de procéder aux créations ou aux renouvellements des Cartes Nationales d'Identité des citoyens des communes limitrophes. Cela représente 52,5% des demandes.

| Documents | 2015 | 2016 | 2017 |
|----------------|------------|------------|------------|
| Carte identité | 486 | 517 | 973 |
| Thannois | | | 522 |
| Extérieurs | | | 451 |
| Passeports | 765 | 834 | 738 |
| Thannois | 276 | 312 | 291 |
| Extérieurs | 489 | 522 | 447 |



Les demandes sont en large augmentation, particulièrement pour les CNI. En moyenne, 142 documents sont traités par mois.

Les nouveaux arrivants

530 nouveaux arrivants à Thann en 2017 dont 46 anciens habitants (59 en 2016 et 67 en 2015). Ils sont inscrits sur les listes électorales et sur le fichier domiciliaire.

La gestion du cimetière

L'unité a en charge la gestion du cimetière. Ainsi, elle assure les renouvellements de concession (55) et attribue les tombes (14), columbarium inclus.

La gestion relation citoyen

Pour favoriser l'implication de chaque thannois dans l'amélioration de la vie quotidienne, individuelle ou collective, des moyens d'échange et de communication ont été mis en place pour informer des petits dysfonctionnements, des suggestions ou des revendications.

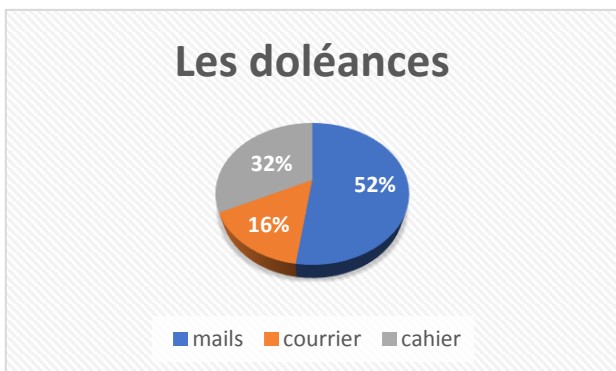
Les doléances

Cent cinquante-cinq doléances ont été adressées à la Ville de Thann par mail (81 ce qui représente 52%), par courrier (24) et via le cahier mis à disposition des thannois, à l'accueil du centre administratif municipal (50).

Cent vingt-huit thannois se sont exprimés ainsi que deux personnes de l'extérieur. Quelques anonymes apparaissent également. A contrario, certains citoyens n'hésitent pas à envoyer plusieurs doléances, dans l'année.

Majoritairement axées sur des questions d'environnement et des réclamations diverses, 93 % d'entre elles ont bénéficié d'une réponse écrite.

Le taux de réalisation et de suivi des demandes est de 95%.



La journée citoyenne

La quatrième édition de la journée citoyenne a été proposée par la Ville de Thann, le samedi 20 mai, date retenue au niveau national.

Elle a mobilisé cent quatre-vingt-dix thannois sur vingt chantiers dont peinture, fleurissement, création de bancs en gabion ou confection du repas.

Les horaires ont été modifiés, proposant aux participants d'arrêter les chantiers pour prendre le repas puis de disposer de leur après-midi.

Le repas, préparé par des bénévoles, rencontre un succès certain. Il clôture cette action citoyenne dans la convivialité.



La satisfaction de voir le résultat du travail accompli sur certains ateliers qui bénéficient à l'ensemble de la population, est à chaque fois exprimée.

Coût de la journée : 5 841 €

0,72 € par habitant

La solidarité

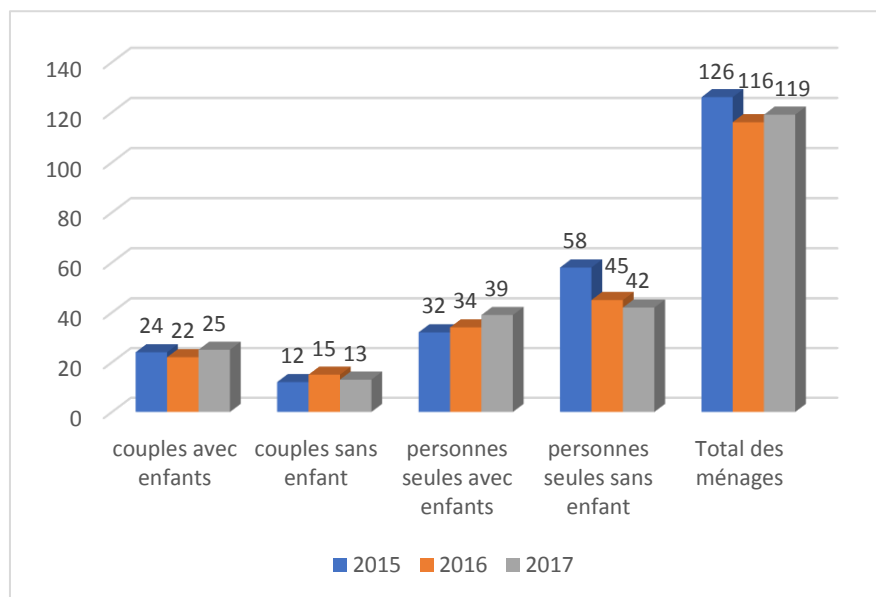
Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Thann axe principalement son action vers les familles en difficulté et les aînés de la cité.

L'épicerie sociale

Outil pédagogique mis en place depuis mars 2014, l'épicerie sociale permet de répondre aux besoins alimentaires des familles en difficulté sociale et économique.

Elle propose un accompagnement personnalisé mais, elle implique surtout un engagement des personnes à régler leurs factures d'énergie ou d'autres dépenses, avec les économies réalisées.

Depuis l'ouverture, le nombre de foyers thannois bénéficiaires est relativement stable.



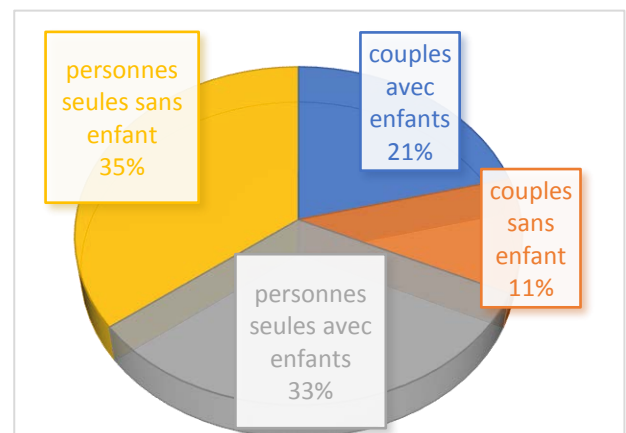
L'évolution des profils des bénéficiaires

Le profil des ménages a changé. En 2015, l'épicerie sociale soutenait un nombre important de personnes isolées. En 2017, cette proportion a baissé (58 < 42). En revanche, les familles monoparentales ont légèrement augmenté (32 > 39).

Le profil des bénéficiaires en 2017

119 ménages ont été bénéficiaires de l'épicerie sociale ce qui représente 295 personnes.

- Les adultes âgés entre 19 et 65 ans représentent 60%,
- les enfants entre 4 et 12 ans représentent 21%.



Les actions collectives

Un des objectifs de l'épicerie sociale est de proposer des actions collectives en lien avec les problématiques des personnes accueillies. Vingt-six ateliers ont été proposés. Ils ont rassemblé 164 personnes autour de thèmes comme la cuisine, la santé, l'accès aux droits. Cela représente une moyenne de six personnes par action.

Le budget

L'achat de paniers par les familles représente 37 268 € pour l'année ce qui a représenté une dépense (fictive) moyenne de 313 € pour un ménage.

Le montant moyen par panier est de 22 €, un ménage a donc bénéficié en moyenne de 14 passages à l'épicerie.

Les achats de denrées alimentaires effectués par le CCAS qui complètent les dons bi-hebdomadaires de la Banque alimentaire s'élèvent à 19 763 €.



Les aînés

Le Conseil des aînés

Un bureau d'une dizaine de membres a été constitué, en mars 2016. Il s'est réuni sept fois au cours de l'année 2017.

Le Conseil des aînés, dans sa globalité, s'est réuni en séance plénière à deux reprises.

Plan grands risques

Le « Plan grands risques » a été créé en 2003 suite aux conséquences dramatiques de la canicule. Soixante personnes âgées sont inscrites sur le fichier dédié. Celui-ci est transmis à la Préfecture en cas d'alerte ; les personnes peuvent bénéficier d'un suivi individuel appuyé par une association locale spécialisée d'aide aux personnes âgées.

Les anniversaires

Soixante-huit aînés thannois ont reçu la visite d'élus à l'occasion de leur anniversaire dont neuf correspondent à des noces d'or ou de diamant.

Coût : 2 298 €

Coût par anniversaire : 38 €

La fête des aînés

La manifestation a lieu le premier samedi du mois de décembre. Les invitations sont adressées aux personnes âgées de 74 ans et plus. Neuf cent quarante-deux personnes étaient concernées, en 2017.

Deux cent soixante-quinze personnes (29%) ont participé à ce repas préparé et animé par « Le paradis des sources ».

Coût : 13 360 €

Coût par participant : 49 €



LA POLICE MUNICIPALE

Durant l'année 2017, le service n'a pas pu exercer son activité en équipes faute d'effectif suffisant et en raison de trois mutations. Il a donc fonctionné en service de journée.

En cas de problème majeur et en dehors des heures de travail, le service de la police restait opérationnel. Le Chef de Service et l'ensemble de l'effectif de la Police Municipale sont toujours susceptibles d'être rappelés, pour nécessité de service.

Les manifestations et les commémorations

Les manifestations sportives, culturelles et commémoratives, débutent en général au mois de mai et se terminent fin décembre. Au nombre de quatorze, elles ont donné lieu à la mise en place de nombreux services d'ordre, composés de deux, voire trois agents de police. Dans le cadre du plan Vigipirate et de l'Etat d'Urgence liés aux attentats, des mesures exceptionnelles de surveillance et de protection ont été mises en place à l'occasion des manifestations suivantes :

- Fête de la musique,
- Fête nationale,
- Crémation des 3 Sapins,
- Elections présidentielles et législatives,
- Festif Thann,
- Marché annuel,
- Marché de Noël.

Toutes les manifestations se sont déroulées sans trouble grave à l'ordre public.

La nuit du Nouvel an a été calme. Les acteurs de la sécurité, gendarmerie et police municipale, étaient fortement mobilisés.

Soixante-seize autorisations de débits de boissons ont été délivrées aux associations pour l'ensemble de ces manifestations.

Etat des contraventions relevées :

Une distinction est faite entre les infractions relatives au stationnement, celles relatives aux autres infractions au Code de la Route (vitesse, défaut de ceinture de sécurité, usage d'un portable...) et celles liées au Code de la Santé Publique (bruit) ou bien celles réglementées par arrêtés municipaux permanents.

422 infractions ont été relevées en 2017 :

| Famille d'infraction | 2017 |
|---------------------------------------|------|
| Arrêt et stationnement | 381 |
| Ceinture de sécurité | 1 |
| Etat des équipements et des véhicules | 1 |
| Nuisances (environnement) | 3 |
| Priorité de passages (intersections) | 1 |
| Règles administratives | 10 |
| Règles de conduites | 8 |
| Vitesse | 17 |

Rapports au Maire ou au Procureur de la république

Trente-six rapports de constatation ont été adressés à Monsieur le Maire. Les neuf rapports les plus marquants sont les suivants :

| Motif | Nombre |
|---|--------|
| Accidents corporels dont un accident mortel | 4 |
| Incendie | 2 |
| Agression | 1 |
| Pollution de la Thur - Hydrocarbures | 1 |
| Flagrant délit de bris de vitres | 1 |

Sept rapports d'information d'ordre judiciaire ont été relevés et transmis simultanément au Procureur de la République et au Maire de Thann.

Des bulletins de service (307) retracent l'activité quotidienne du service de police municipale. Des mains courantes (361) sont rédigées à l'occasion de chaque intervention particulière du service. Elles peuvent servir à titre d'information générale ou à titre judiciaire. Elles sont regroupées dans un fichier déclaré à la CNIL ce qui permet au service de faire de nombreuses recherches.

Mise en fourrière des véhicules

Trente et un véhicules ont été mis en fourrière au cours de l'année :

- 19 véhicules ont été restitués immédiatement à leur propriétaire,
- 12 véhicules ont été détruits après expertise (valeur vénale inférieure à 765 €).

Personne hospitalisée sous contrainte

Une personne a été hospitalisée sous contrainte, à titre provisoire. Cette mesure est appliquée à des individus présentant un danger pour eux-mêmes, pour les autres personnes ou pour les biens.

Personnes convoquées au poste de police

Seize personnes ont été convoquées au poste de police municipale dont quatre ne se sont pas présentées.

Les motifs des convocations étaient les suivants :

- Infractions au Code de la Route,
- Troubles de voisinage,
- Problèmes d'environnement.



Les arrêtés municipaux

Six arrêtés municipaux permanents ont été rédigés et validés. Ils concernaient :

- des travaux sur la voirie communale,
- la circulation et le stationnement,
- le port d'armes des nouveaux agents,
- les arrêts de courte durée,
- et la pose de coussins berlinois.

Trente-sept arrêtés temporaires ont été rédigés. Ils réglaient la circulation ou le stationnement dans le cadre des manifestations ou des commémorations.

Les procès-verbaux funéraires

Depuis août 2010, la Police municipale gère les opérations funéraires suivantes : les mises en bière, les exhumations, les réinhumations et les translations.

Cent trois procès-verbaux funéraires ont été dressés après mise en bière avec apposition de scellés.

Les autorisations de stationnement

La police municipale a délivré quatre-vingt une autorisations temporaires de stationnement sur la voie publique, en raison de :

- travaux,
- chargement,
- déménagement.

Quatre-vingt prêts de panneaux peuvent y être associés.

Opération Tranquillité Vacances et Opération Sécurité Absence

A la demande des habitants de la commune et pour pallier aux risques de cambriolages, une surveillance particulière des habitations peut être effectuée par la police municipale.

Vingt et une habitations ont été surveillées dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, en juillet et août.

Vingt et une habitations ont été surveillées dans le cadre de l'Opération Sécurité Absence qui se déroule du 1^{er} janvier au 31 décembre, hors grandes vacances

Encaissement des droits de place

La police municipale est chargée de l'encaissement des droits de place pour les marchés hebdomadaires, les marchés des producteurs, les cirques et la fête foraine.

Recettes : 4 619 €

LES MOYENS GENERAUX

Le secrétariat du Maire

Lieu de proximité entre les élus et les citoyens, l'activité du secrétariat du maire est diversifiée. Les demandes d'entretien avec le Maire ou les élus y sont réceptionnées puis planifiées. L'agenda du maire et des élus est géré par ce service. Il se doit d'être constamment informé des manifestations ou des réunions auxquelles ceux-ci sont conviés et participent.

C'est aussi le lien entre les élus et les citoyens.



Le secrétariat général

Les conseils municipaux

Cinq conseils municipaux se sont déroulés durant l'année 2017. L'assemblée délibérante, composée de 28 élus (adjoints, conseillers municipaux délégués, et conseillers municipaux et du maire de Thann) règle les affaires de la commune par délibération.

Le nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal est fonction du nombre d'habitants. Thann, commune de moins de 10 000 habitants, dispose de 29 conseillers.

Les municipalités

20 séances de municipalité ont permis à l'exécutif communal d'échanger sur les dossiers, de prendre les décisions et de répondre aux attentes des administrés.

Le courrier

3 681 courriers et/ou documents reçus ont été enregistrés et dispatchés dans les services concernés, pour l'année 2017 soit une moyenne de 307 courriers mensuels.

La gestion des arrêtés

634 arrêtés municipaux ont été pris par le Maire inclus les arrêtés liés à la police municipale. Le secrétariat général les enregistre et les classe.

Les ressources humaines

Le service des ressources humaines participe à la définition et conduit la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique de ressources humaines.

Il a en charge :

Le pilotage de la masse salariale,

La gestion de la carrière et de la rémunération des agents,

Le recrutement, l'accueil des nouveaux arrivants et la gestion de la mobilité,

La formation des agents (développement des compétences) et la gestion des emplois d'insertion,

La sécurité du travail et du bien-être au travail,

La gestion des équipements des agents en vêtements professionnels et protections individuelles,

Les relations sociales (comité technique, comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail),

L'information, le conseil et l'assistance aux agents et aux responsables de services.

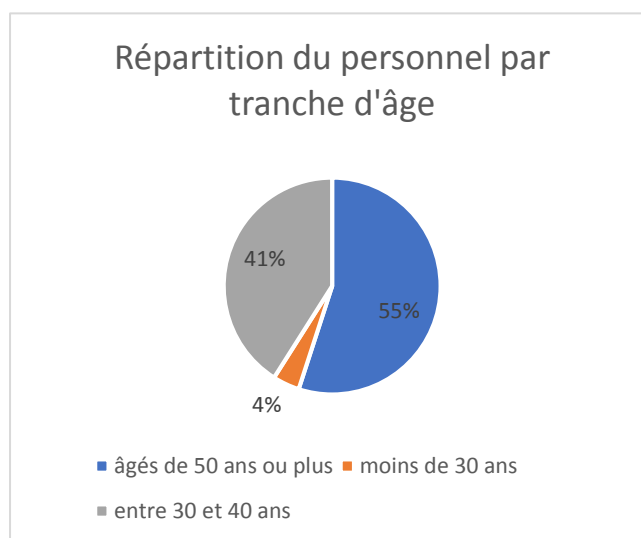
Les Effectifs

La Ville de Thann compte, au 31 décembre 2017, 90 agents répartis de la manière suivante :

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Filière administrative | 29 |
| Filière technique | 41 |
| Filière sociale | 11 |
| Filière sportive | 1 |
| Filière animation | 1 |
| Filière sécurité | 4 |
| Contrats aidés | 3 |
| TOTAL | 90 |

L'âge moyen du personnel est de 50 ans contre 49 ans, en 2016.

55 % du personnel est âgé de 50 ans ou plus ; seuls 4% du personnel communal ont moins de 30 ans.



Les mouvements

En 2017, la Ville a recruté des vacataires occasionnels (job de vacances, animations diverses, ...) au nombre de 18.

21 stagiaires ont œuvré pour la ville dans les services administratifs, techniques ou scolaires.

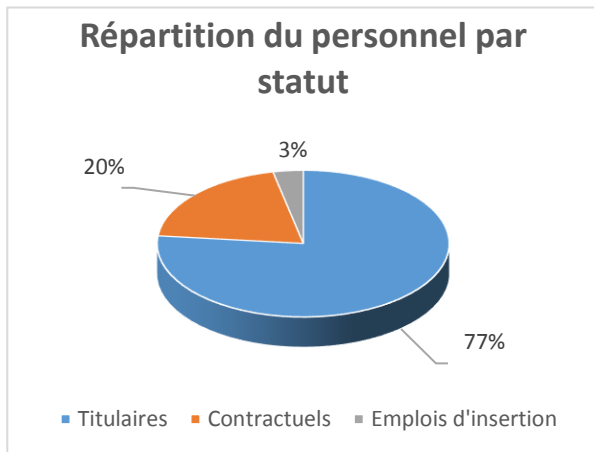
La Ville a également accueilli au cours de l'année 2017, 3 volontaires dans le cadre du service civique, dispositif de soutien aux jeunes sans emploi :

Un volontaire à l'école de musique qui avait pour mission de participer à la sensibilisation culturelle des enfants des écoles primaires et maternelles.

Deux volontaires répartis sur l'année à la ludothèque qui avaient pour mission de participer au développement d'actions innovantes autour du jeu afin de faire connaître la ludothèque à de nouveaux publics : adolescents, personnes âgées, personnes handicapées, familles...

Ont également été recrutés :

- 2 agents par voie de mutation,
- 10 agents contractuels,
- 4 contrats d'insertion de type CUI-CAE.



19 départs dont 5 démissions, 4 mutations, 3 retraites, 4 fins de contrat d'insertion, 2 fins de CDD et 1 disponibilité pour convenances personnelles.

126 personnes ont travaillé pour la Ville de Thann au moins un jour de l'année.

L'absentéisme

La Ville de Thann enregistre 1 299 journées d'absence pour raison de santé, ce qui représente une baisse de 34% de l'absentéisme par rapport à 2016 (1 972.50 jours).

Les Actions menées par le service des ressources humaines

L'action du service des ressources humaines s'est déployée, en 2017, dans les directions suivantes :

Pilotage de la masse salariale et des moyens RH

Les dépenses liées au personnel sont en diminution entre 2016 et 2017 de 30 335,83€. En effet, le chapitre 12 passe de 3 584 746,46€ en 2016 à 3 558 410,63 € en 2017.

Cette baisse s'explique par le transfert de compétences de la culture à la CCTC, le personnel de l'école de musique ayant intégré

la CCTC au 1^{er} janvier 2017.

Cependant, la revalorisation du point d'indice, le glissement vieillesse technicité (GVT) et le reclassement de l'ensemble des catégories hiérarchiques ont en partie pondéré le montant des charges de personnel de l'école de musique transférées à la CCTC.

Recrutement :

Le service des ressources humaines élabore et diffuse les offres d'emploi. Il assure, le cas échéant, une présélection des candidats, organise et participe aux entretiens de recrutement avec les responsables des services. Il gère les remplacements liés à l'absentéisme et à la période estivale.

Gestion de la paie :

Le service des ressources humaines élabore, saisie et contrôle les éléments variables de paie. Les agents en charge de la paie ont établi 1 404 paies sur l'année 2017.

Les dispositions applicables en matière de régime indemnitaire ont été revues en 2017 et ce conformément à la réglementation applicable en la matière. Il s'agit du **Régime Indemnitaire** tenant compte des **Fonctions**, **Sujétions**, de l'**Expertise** et de l'**Engagement Professionnel** dit RIFSEEP.

Ce nouveau dispositif indemnitaire de référence est amené à remplacer la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents concernés.

Gestion des carrières :

Le service des ressources humaines assure le suivi de la carrière des agents de la collectivité : position d'activité, quotité de temps de travail, avancements, promotions, reclassement.

A noter : 36 avancements d'échelon, 11 avancements de grade et 13 revalorisation du régime indemnitaire pour un coût total de près de 23 000 € en année pleine.

Gestion des procédures médicales :

Le service des ressources humaines assure le traitement et le suivi des dossiers de :

- congés de longue maladie,
- congés de longue durée et de graves maladies,
- les accidents du travail et maladies professionnelles (7 accidents de travail en 2017 et 49 jours d'arrêt),
- aptitudes physiques à l'emploi et poste adapté,
- visites médicales préventives et professionnelles.

Gestion des absences et gestion du temps

Le service des ressources humaines assure la gestion des comptes épargne temps, apporte son soutien technique auprès des responsables de service et des agents concernant le logiciel de gestion du temps et assure le suivi de la badgeuse.

A noter, la réécriture des dispositions du règlement intérieur portant sur la gestion du temps de travail, règlement intérieur qui a été validé par les instances et mis en œuvre fin 2017.

Gestion des retraites

Le service des ressources humaines traite et suit les dossiers de demande d'admission à la retraite et effectue des simulations de pension à la demande des agents.

3 dossiers de retraites ont été traités en 2017 (2 dossiers en 2016).

Dialogue social

Des actions en faveur du dialogue social se sont poursuivies en 2017. Ainsi, des points de rencontres réguliers et planifiés ont eu lieu entre le service des ressources humaines et les partenaires sociaux en dehors du contexte des instances consultatives. Des réunions mensuelles se sont déroulées afin d'aborder les dysfonctionnements et de définir des axes d'amélioration.

Par ailleurs, le comité technique/ CHSCT s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2017.

Formations

Le service des ressources humaines porte une attention particulière aux actions de formation permettant d'accompagner les agents dans leurs activités et métiers, comme dans le développement de leurs projets et de leurs parcours professionnels.

Afin de garantir la continuité et la qualité des services, 1 128 heures de formations ont été suivies par les agents en 2017 par le biais du CNFPT (pour rappel 1 811 heures en 2016). Cela représente 65 actions de formations, sans compter les heures de formations obligatoires, d'habilitation et relatives aux métiers qui ont également été suivies en 2017.

Ces chiffres sont le résultat d'une volonté de développer les compétences individualisées des agents afin d'accroître la compétence globale de la collectivité.

Les finances

Le Pôle Finances a pour principal objectif d'assurer l'équilibre budgétaire et financier de la Ville de Thann, afin de permettre la mise en œuvre du programme d'investissement tout en conservant des marges de manœuvre pour l'avenir.

La politique drastique de réduction des déficits publics imposée par l'Etat, oblige les collectivités territoriales à faire face à une baisse de leurs dotations, sans précédent et non sans conséquences.

Pour la Ville de Thann cela s'est traduit par une baisse de dotation de 45 000 € par rapport à 2016. Elle y a fait face grâce à une nécessaire maîtrise du budget et à des économies sur son fonctionnement courant (économies d'énergie, contrats de maintenance ...).

Les missions

Le pôle finances a pour missions :

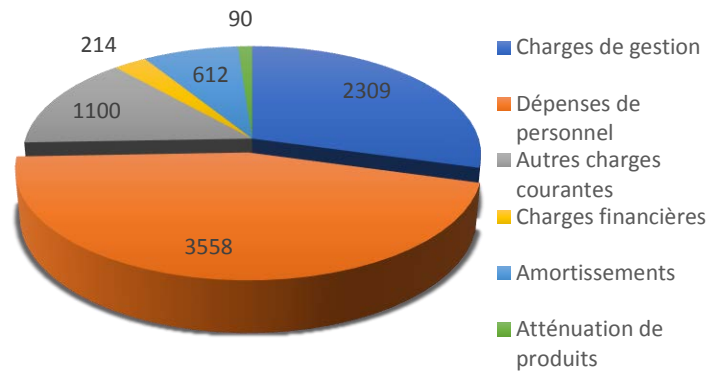
- la préparation et l'exécution du budget,
- le suivi comptable,
- le suivi des financements,
- la gestion de la dette et de la trésorerie,
- l'Observation fiscale,
- la démarche de gestion et conseil à l'ensemble des services.

Le Pôle est composé d'un responsable de service et de deux agents à temps complet.

Le budget

Le fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement (en K€) représentent un taux de réalisation de 98% du budget voté, se soldant ainsi par un excédent cumulé de 1 174 466,72 €.



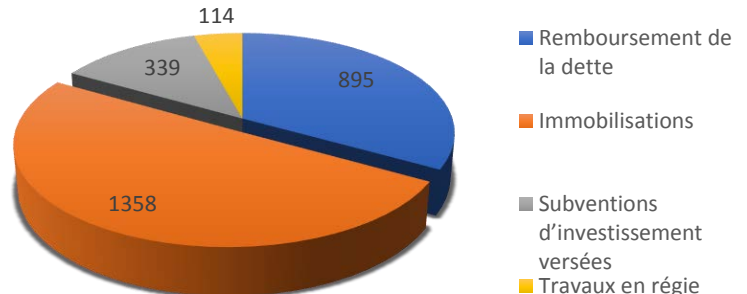
Charges de gestion : 2 309
Dépenses de personnel : 3 558
Autres charges de gestion courante : 1 100
Charges financières et exceptionnelles : 214
Amortissements : 612
Atténuation de produits : 90

TOTAL : 7 883

Les dépenses de personnel représentent 45% du budget de fonctionnement.

L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement (en K€) représentent un taux de réalisation de 63% du



budget voté, se soldant ainsi par un déficit de 109 264,41 €.

Remboursement de la dette : 895
Immobilisations : 1 358
Subventions d'investissement versées : 339
Travaux en régie : 114

TOTAL : 2 706

Les subventions

Pour chaque opération d'envergure ou achat de matériel, la recherche de co-financeurs est systématique.

L'année 2017 en bref

- Encours de la dette au 31/12/2017 : 7 182 545 €.
- Le remboursement des emprunts représente 1 081 960 € (capital + intérêts) pour 16 emprunts (13 à taux fixe et 3 à taux variable simple).
- La capacité de désendettement est de 5,13 années.
- 2157 factures enregistrées soit +19,7% par rapport à 2016.
- 2373 mandats de dépenses, soit +8,1% par rapport à 2016.
- 1121 titres de recettes, soit + 29,1% par rapport à 2016.

La maîtrise de gestion

L'objectif de la maîtrise de gestion est d'améliorer la qualité des décisions qui permettront à l'organisation d'atteindre ses objectifs ainsi que l'adéquation des objectifs opérationnels à la poursuite des objectifs stratégiques.

En 2017, cent quatre-vingt-seize indicateurs ont été suivis. Parallèlement, vingt-deux entretiens dans le cadre du dialogue de gestion ont été menés avec l'ensemble des services administratifs.

Des tableaux de bord ont pu être transmis aux élus et au Comité de direction. Ils leur permettent de prendre connaissance de l'état et de l'évolution des systèmes qu'ils pilotent. Ils illustrent les activités des services et leur volonté d'atteindre les objectifs opérationnels énoncés.

La logistique

La logistique regroupe différentes activités qui correspondent à un besoin ponctuel et nécessitent une réactivité immédiate.

L'encadrement des agents demande une présence accrue sur le terrain d'autant plus que le taux d'absentéisme a été relativement important durant l'année 2017.

L'entretien des bâtiments

Les vingt bâtiments communaux entretenus par le personnel de la Ville représentent 17 200 m² de surfaces à nettoyer. Douze agents d'entretien remplissent cette mission.

L'absentéisme, particulièrement élevé cette année, a demandé une réorganisation quotidienne des plannings mais également, l'intervention de personnel de l'association intermédiaire « AGIR avec les sans-emploi ».

Coût : 234 143 €

Coût AGIR : 11 269 €

L'association intermédiaire « Agir avec les sans-emploi » a en charge l'entretien permanent des trois toilettes publiques ce qui représente 1 068 heures d'intervention annuelle.

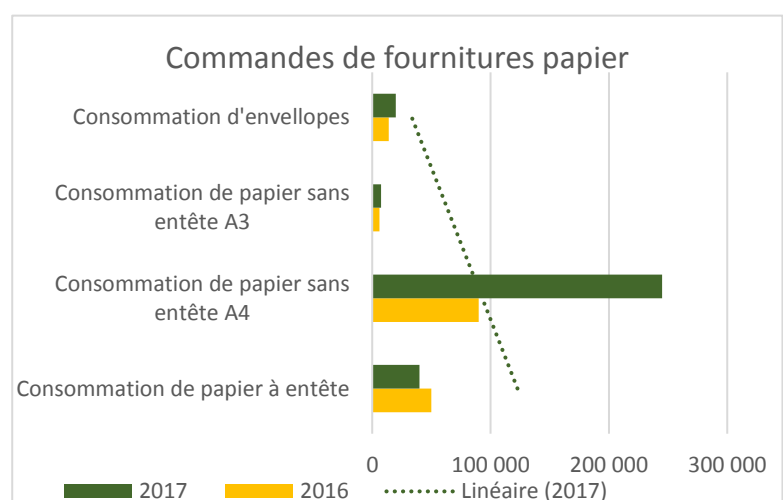
Cout : 21 643 €.

L'entretien du Centre Administratif Municipal (Mairie) est effectué par un prestataire extérieur.

Tous les produits d'entretien utilisés respectent l'environnement et 60% d'entre eux sont certifiés Ecolabel.

Les fournitures de bureau

Le stock est organisé en flux tendu. En fonction des besoins des services, les commandes sont effectuées. Une hausse du papier blanc A4 simple est à nouveau notée alors que les autres fournitures papier diminuent.



Les archives

Ce travail de classement, de tri et de rangement des archives a été effectué par un agent à temps plein, sous le contrôle des archives départementales :

Trente-huit mètres linéaires d'archives ont été traités.

La destruction sécurisée a représenté 1,5 tonne pour l'année.

La restauration scolaire

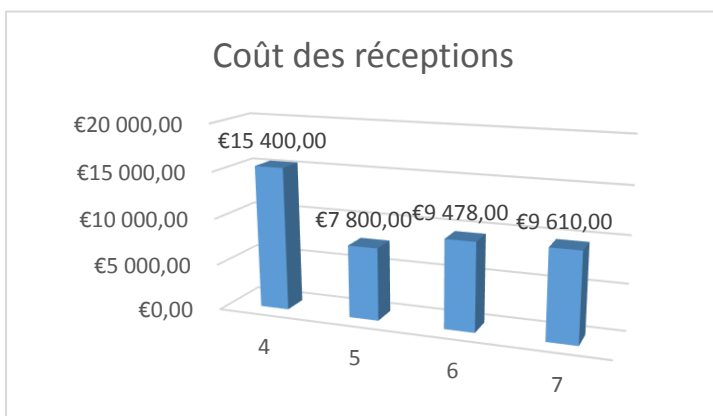
La restauration scolaire se déroule au Cercle Saint-Thiébaud, chaque journée de classe, le midi pour les élèves de primaire. La Ville met à disposition du Centre socioculturel du Pays de Thann, trois agents affectés au service de la restauration scolaire ce qui représente 48 heures par semaine de travail effectif soit 1 620 heures pour l'année.

Une moyenne de 80 repas est servie par jour, sur quatre jours durant les 36 semaines d'activité scolaire.

Coût des agents : 32 248 €

Les réceptions

Quarante-cinq réceptions ont été organisées et prises en charge par la Ville. Deux mille cent personnes ont été présentes à différentes occasions, vœux du Maire, Crémation ou autres. Le service logistique consacre 211 h à l'organisation et la mise en place de ces cérémonies.



Coût : 9 610 €

Ratio par personne présente : 4.70 €

Ratio par habitant : 1.20 €

Le budget consacré est sensiblement identique à celui de l'année précédente.

Le soutien aux associations locales

La Ville met à disposition de l'ensemble des associations, sportives, culturelles ou autres, tout au long de l'année, divers outils susceptibles de leur apporter un confort supplémentaire et une économie réelle à affecter à leur budget :

- La mise à disposition de salles à la Maison des associations, sise rue de la Halle. Ces locaux sont également utilisés juridiquement comme siège social de nombreuses d'entre elles.
- Le prêt de gobelets écologiques : vingt-six demandes de la part des associations soit quelques 4 492 gobelets prêtés

